

L'Haÿ

Le Mag

#324
Mars 2026



p.9 Culture

Pose de la première pierre de la nouvelle médiathèque

p.16 Élections municipales

Rendez-vous aux urnes

SOMMAIRE



COGEDIM
La qualité ça change la vie

p. 9

Culture

Pose de la première pierre
de la nouvelle médiathèque



p. 16

GRAND FORMAT
ÉLECTIONS
MUNICIPALES

Rendez-vous aux urnes



p. 10

ACTUS
MOIS DES DROITS
DES FEMMES
Mars au féminin



p. 13

ACTUS
FORUM DE LA
PETITE ENFANCE
Le rendez-vous des
parents



p. 25

DYNAMIQUES SPORTS
NATATION
Une génération
prometteuse



p. 27

DYNAMIQUES ÉCO
MACHAHÔ
Une nouvelle crèche
bilingue à L'Hay

INSCRIVEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER



Suivez-nous



lhaylesroses.fr

Édito



CLÉMENT DECROUY
Maire de L'Hay-les-Roses

En raison de l'ouverture de la période de campagne électorale, la Ville ne publie plus l'édito du Maire, ni le mot du Député, ni les échos de la Région Île-de-France, du Conseil départemental du Val-de-Marne et du Territoire intercommunal Grand-Orly Seine Bièvre, jusqu'aux **élections municipales des 15 et 22 mars 2026.**



Directeur de la publication : Clément Decrouy. Directrice de la communication : Sonia Lounes. Rédacteur en chef : Laurent Muraro. Rédaction : Fabien Grimaud, Inès Laïb, Manon-Coline Chabeaux. Maquettistes : Denise Mouhous, Franck Bon. Crédits photographiques : Mahery Randrianarisoa, Daniel Benard, Noémie Dahlia, Robin Sanglade, Aymeric Guillonnet, AdobeStock. Impression : RAS.
Distribution : Mairie de L'Hay-les-Roses. Création graphique : Cithéa communication. Régie publicitaire : Micro 5, Thierry Cohen, 06 25 23 65 66.
Service communication : Hôtel de ville, 41 rue Jean Jaurès, 94240 L'Hay-les-Roses. Tél : 01 46 15 33 33. Courriel : info.com@ville-lhay94.fr
Dépôt légal : mars 2026. Tirage : 14 000 exemplaires. L'impression du magazine est financée par la publicité et ne coûte rien aux contribuables l'hayssiens.

À la découverte du numérique

Depuis le 10 février et jusqu'au 7 mars prochain, la bibliothèque George-Sand accueille la 10^e édition du festival Numéricité. À travers des ateliers et des rencontres, les participants sont invités cette année à explorer les possibilités offertes par les technologies numériques dans une série de projets artistiques liés au livre. Création de calligrammes à l'aide d'un logiciel de PAO, conception et création de book nooks (scènes miniatures qui se placent entre les livres sur les étagères), initiation au jaspage et à l'électronique créative, réalisation de marque-pages en feutrine décorés à l'aide d'une brodeuse numérique, atelier jeux vidéo... sont au programme de cet événement organisé chaque année avec le soutien du Conseil départemental du Val-de-Marne. —



Initiation à l'électronique créative



Atelier calligramme (poèmes en forme d'image)



Préparation de pochoirs pour le jaspage

Cap sur l'avenir

Judi 5 et vendredi 6 février, le Moulin de la Bièvre a accueilli la 2^e édition de la Boussole des métiers. Cet événement dédié à l'orientation était organisé par le Service municipal de la jeunesse (SMJ). Destiné aux collégiens et lycéens de la ville, il offre un cadre propice aux échanges individualisés et à la découverte concrète de différents métiers. Au total, 340 jeunes accompagnés par une vingtaine de professeurs ont participé à cet événement qui leur a permis de rencontrer et d'échanger avec 54 professionnels et partenaires. —



Les médaillés du travail



Samedi 7 février, l'Hôtel de Ville a accueilli la cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail. Les 31 diplômés et leurs proches étaient réunis pour cet événement. Le maire, Clément Decrouy, a salué l'investissement et la carrière professionnelle de ces femmes et de ces hommes avant de procéder à la remise des diplômes et des boutonniers, en présence d'Anne-Laurence Delaule, maire-adjointe, et de Sébastien Pennamen, conseiller municipal délégué. —

La Ville accueille les nouveaux L'Hayssiens

Samedi 7 février, le maire, Clément Decrouy, et les élus du conseil municipal ont accueilli 33 familles récemment installées à L'Hay-les-Roses, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Au programme : découverte de l'histoire de la ville et visite de l'Hôtel de Ville par Sophie Hasquenoph, maire-adjointe déléguée au patrimoine historique, ainsi qu'une visite guidée de L'Hay en car, animée par Mélanie Nowak, maire-adjointe déléguée à la vie associative et à la culture. La matinée s'est conclue par un temps d'échange, en présence de Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement, puis par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié. —



Carton plein pour le loto

Mardi 3 février, la salle des fêtes du Moulin de la Bièvre a accueilli plus de cent seniors pour un grand loto, en présence du maire, Clément Decrouy, et de Katherine Gavril, maire-adjointe déléguée aux seniors et au lien intergénérationnel. Bon pour un repas dans un restaurant japonais, bon pour un soin dans un institut de beauté, paniers gourmands... faisaient partie des nombreux lots distribués aux participants. L'événement s'est conclu par un goûter partagé dans une ambiance chaleureuse et empreinte de bonne humeur. —



L'amour se fête à L'Hay



À l'occasion de la Saint-Valentin, la Ville a invité les habitants à déclarer leur flamme de manière originale. Soixante-dix-neuf messages ont ainsi été diffusés sur les panneaux d'information lumineux, du 13 au 16 février, offrant de belles déclarations à la vue de tous. Une initiative qui a rencontré un franc succès et qui a contribué à faire souffler un vent de romantisme dans les rues de L'Hay-les-Roses. Les commerçants locaux étaient également mobilisés pour l'occasion en proposant des offres spéciales ou des créations dédiées, permettant à chacun de célébrer cette fête dans un esprit gourmand et raffiné. —

La jeunesse au cinéma



En février, petits et grands ont pu profiter de séances de cinéma à tarif réduit dans le cadre du Festival Ciné Junior. Une initiative qui vise à rassembler les enfants de 2 à 14 ans et leurs familles autour du grand écran. À cette occasion, le cinéma La Tournelle proposait cinq films et deux courts-métrages destinés aux enfants et aux jeunes, avec une touche de nostalgie grâce à la projection de classiques comme *SOS Fantômes* et *Jurassic Park*. Plusieurs animations ont également rythmé cet événement, avec notamment deux quiz (sur le cinéma des années 1980 et 1990) ainsi qu'un atelier de confection de badges dinosaures. —

Concert-spectacle

ERIK SATIE

Les élèves et professeurs du conservatoire (musique, théâtre et danse) proposent un concert-spectacle dédié à Erik Satie.

Le 17 mars à 19h à l'auditorium.
Infos/réservations : 01 41 24 22 45.

Petite Enfance

MODES DE GARDE

La Ville organise une réunion d'information pour les parents à la recherche d'un mode de garde, mardi 14 avril à 17h30, à la salle familiale du Haut, 2 rue du 11 Novembre.

So happy

MENUS SCOLAIRES

Disponible gratuitement sur les smartphones, l'application « So happy » permet aux parents de consulter les menus de leurs enfants ou de s'informer sur la nutrition, le bien-être ou des idées recettes.

COMMÉMORATION DU 19 MARS



Jeudi 19 mars, le maire, Clément Decrouy, son adjoint délégué au devoir de mémoire et aux anciens combattants, Bernard Dupin, les élus du conseil municipal et des représentants des associations d'anciens combattants

commémoreront la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. —

Jeudi 19 mars à 11h. Square du Centenaire (angle du boulevard Paul-Vaillant-Couturier / rue des Tournelles).

ASSURER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Porté par le service de la Réussite Éducative de la Ville, le Programme d'accueil des collégiens temporairement exclus (PACTE) accompagne des élèves faisant l'objet d'une exclusion temporaire de leur établissement, en évitant toute rupture éducative. Grâce à une mobilisation conjointe des collèges et de la Ville, les jeunes bénéficient d'un accueil

structurant et individualisé. L'occasion de travailler sur la responsabilisation, la citoyenneté, la posture d'élève, la gestion des émotions et la prise de conscience des conséquences des actes. L'accompagnement à la scolarité des Pervenches constitue un pilier essentiel du dispositif, en offrant aux jeunes un cadre structurant favorisant la remobilisation scolaire, la reprise de confiance en soi et le respect des attendus liés au travail d'élève. —

UN BEL ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ



L'Établissement Français du Sang (EFS) remercie les 79 volontaires qui ont donné leur sang lors de la collecte du 19 janvier dernier. De nombreux patients ont besoin de sang, mais les produits sanguins ont une durée de vie limitée : 42 jours pour les globules rouges et seulement 7 jours pour les plaquettes ! Pour cette raison, l'EFS organise régulièrement des collectes. —

Prochaine collecte : mardi 7 avril de 14h30 à 19h30, au Moulin de la Bièvre, 73 avenue Larroumès. Inscription obligatoire sur dondesang.efs.sante.fr

Courez, marchez, vibrez

la cavale
l'hayssienne

COURSE EMBLÉMATIQUE DE LA VILLE, LA CAVALE L'HAYSSIENNE EST DEVENUE, AU FIL DES ANNÉES, UN RENDEZ-VOUS SPORTIF ET CONVIVIAL INCONTOURNABLE. LA PROCHAINE ÉDITION SE TIENDRA LE DIMANCHE 28 JUIN.



Que vous visiez la performance, le défi personnel ou simplement le plaisir de courir ensemble, la Cavale est faite pour vous. Au programme : deux courses de 10 km et 5 km, une marche de 5 km et trois courses enfants pour que tout le monde participe à la fête. Pour accompagner les courses et rythmer la journée, les associations l'hayssiennes proposeront des animations musicales et festives qui donneront le tempo ! Musique, ambiance sonore et activités variées viendront encourager les coureurs tout au long du parcours et créer une atmosphère dynamique et chaleureuse. Les inscriptions se font directement en ligne sur lacavale-lhayssienne.fr. Pour ne rien manquer des informations pratiques, des nouveautés et des temps forts à venir, vous pouvez suivre l'actualité de la course sur Facebook ou Instagram (@cavalelhayssienne). Alors, prêts à rejoindre l'aventure ? —

MOBILITÉ

L'Haÿ continue d'avancer

DEPUIS MI-FÉVRIER, LES CYCLISTES L'HAYSSIENS PEUVENT STATIONNER LEURS DEUX ROUES DANS LA NOUVELLE CONSIGNE SÉCURISÉE SITUÉE À LA GARE DE L'HAY-LES-ROSES. UN NOUVEL AMÉNAGEMENT QUI PRÉFIGURE LA CRÉATION D'UN VÉRITABLE PÔLE INTERMODAL DANS LE QUARTIER.

Avec l'ouverture du nouveau parking à vélo situé à la gare, L'Haÿ-les-Roses renforce son offre en matière de mobilité douce. Cet équipement moderne, financé par Île-de-France Mobilités, offre aux cyclistes 114 places de stationnement vélo supplémentaires qui viennent s'ajouter aux 104 places en libre-accès déjà en service depuis 2024.

Accessible 24h/24 et 7j/7, ce parking est entièrement sécurisé grâce à un contrôle d'accès par passe Navigo et à la vidéoprotection. Les cyclistes bénéficient également d'une station de gonflage et de boîtes à outils. Si la création d'un compte est nécessaire pour y accéder, l'utilisation du parking est gratuite pour les usagers qui disposent d'un abonnement au réseau de transports (Navigo annuel, Imagine R étudiant/scolaire, tarification Senior). Les autres usagers peuvent souscrire un abonnement spécifique à la journée (2€), au mois (10€) ou à l'année (30€).



Un pôle intermodal pour une mobilité durable

Afin de favoriser la mobilité des habitants, avec une priorité donnée aux circulations piétonnes, aux mobilités douces et aux transports collectifs, des aménagements sont engagés aux abords de la gare. À terme, ils permettront la création d'un véritable pôle intermodal. Ce projet prévoit notamment la réalisation d'une gare routière, la sécurisation des accès et leur mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la création d'une voie cyclable bidirectionnelle, l'aménagement de points d'arrêt pour le bus 286 ainsi que la mise en place d'un dispositif d'information en temps réel des voyageurs. La Ville travaille également depuis plusieurs années au renforcement du maillage cyclable afin de relier la gare au cœur de ville et à la ligne V20 du Réseau Vélo Île-de-France (VIF). Parallèlement, des échanges sont en cours avec Île-de-France Mobilités pour reconfigurer le réseau de bus à l'échelle du sud francilien, afin de mieux connecter le territoire à la ligne 4, au RER B et aux futures gares de la ligne 15. Ces différents aménagements permettront de faciliter

La ligne 193 évolue

Afin d'améliorer les correspondances avec le RER B, la ligne 14 et le tram T3a, la ligne de bus 193 est prolongée jusqu'à la Porte d'Italie, son nouveau terminus. 14 nouveaux arrêts sont créés et, à Bagneux, l'itinéraire est modifié via l'avenue Paul Vaillant-Couturier pour desservir la station Lucie-Aubrac de la ligne 4.

l'accès de tous les L'Haÿssiens à la gare et aux différents modes de transport, tout en améliorant la desserte des quartiers de notre ville. —



POUR OBTENIR DES
INFORMATIONS ET UTILISER
LE NOUVEAU PARKING À
VÉLOS, FLASHEZ LE QR CODE

CULTURE

Pose de la première pierre de la nouvelle médiathèque

LA PREMIÈRE PIERRE DE LA VILLA TRIANON A ÉTÉ POSÉE. AU CŒUR DU RENOUVEAU DU QUARTIER LOCARNO, CE PROGRAMME ACCUEILLERA LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE, DES COMMERCE, UNE NOUVELLE PLACE PUBLIQUE PAYSAGÉE ET DES LOGEMENTS.

Mardi 17 février, le maire, Clément Decrouy, la conseillère départementale, Mélanie Nowak, et le maire-adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement durable, Daniel Aubert, ont posé la première pierre de la future médiathèque, au cœur du secteur Locarno. Cette étape marque le lancement officiel de la construction de ce nouvel équipement culturel de 2 500 m², répartis sur deux niveaux. Pensée comme un lieu de vie, de savoir et de partage, la médiathèque proposera des espaces de lecture jeunesse et adulte, un fonds de CD, plusieurs salles de travail ainsi qu'une salle dédiée aux jeux vidéo. Résolument tournée vers le numérique, elle intégrera également un Fab Lab équipé notamment d'imprimantes 3D et de matériel de découpe laser, ainsi qu'une salle polyvalente permettant d'accueillir spectacles et événements culturels. La médiathèque disposera par ailleurs d'un jardin de lecture paysager de près de 1 500 m², comprenant un amphithéâtre, des tables de travail et des espaces extérieurs de lecture. L'amé-



nagement de cet équipement est cofinancé par la Ville, la DRAC, la Région Île-de-France et le Département.

Une nouvelle place publique paysagée

Parallèlement à cet équipement structurant, dont la livraison est prévue fin 2028, le programme prévoit la création de trois cellules commerciales, représentant plus de 400 m² en pied d'immeuble, afin de contribuer à la vitalité du quartier. Une place publique paysagée sera également aménagée au pied de la médiathèque, créant un nouvel espace de rencontre et de convivialité. Le projet comprend, en outre, la réalisation d'espaces paysagers et la construction de logements. Dans une démarche de développement durable, l'ensemble du programme sera raccordé à la géothermie et répondra à



des normes environnementales exigeantes, afin de réduire les émissions de carbone et les consommations d'énergie. Cette opération constitue la dernière tranche du projet d'aménagement du secteur Locarno qui poursuit ainsi sa transformation en un quartier moderne, durable, attractif et convivial, au bénéfice de tous les L'Hayssiens. —

MOIS DES DROITS DES FEMMES

Mars au féminin

À L'OCCASION DU MOIS DES DROITS DES FEMMES, LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX ET LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VILLE SE MOBILISENT !

L'égalité entre les femmes et les hommes se construit chaque jour grâce à l'engagement collectif. Inscrite dans la durée, cette notion progresse à travers une multitude d'actions. Un parcours de longue haleine, dont l'issue n'est pas encore pleinement acquise.

La culture comme espace d'émancipation

À l'occasion du Mois des droits des femmes, le cinéma La Tournelle propose, samedi 14 mars, deux projections du film *La Maison des femmes*, à 14h et à 20h30. Un geste fort, car ces séances sont gratuites pour les femmes. L'auditorium accueille également deux spectacles portés par des artistes féminines, célébrant la diversité des regards et des talents (lire page 9). Pour sa part, la bibliothèque George-Sand organise une exposition, une rencontre littéraire et une lecture musicale à voix haute pour le jeune public afin de nourrir la réflexion. L'Avara s'associe également à cette dynamique avec une exposition et une projection thématique. Les adolescents ne sont pas oubliés ! Le Service municipal de la jeunesse (SMJ) programme une exposition baptisée *Les audacieuses* (réalisée par des jeunes qui fréquentent le SMJ), un atelier de sensibilisation à la précarité menstruelle et une sortie culturelle au Château de Versailles pour faire découvrir aux jeunes les enjeux de l'égalité.



L'égalité se vit sur le terrain

Véritable vecteur d'émancipation et de confiance en soi, le sport occupe, lui aussi, une place centrale. Les associations locales proposent des initiations gratuites réservées aux femmes comme les opérations « Invite ta maman » et « Invite ta copine » du Cal Handball, un baptême de plongée avec le Cal Plongée ou encore une découverte du karaté avec le Cal Karaté. Petite nouveauté de cette édition : un grand prix féminin d'échecs sera organisé par l'association Échecs et Mat, samedi 14 mars, à la salle des fêtes du Moulin de la Bièvre. Soixante-dix joueuses issues de 24 clubs du Val-de-Marne s'y affronteront dans un esprit de stratégie et de dépassement de soi. —

📌 Tous les événements sportifs sont gratuits, sur inscription au 01 46 15 34 53.

RETROUVEZ
LE PROGRAMME
COMPLET
DES ANIMATIONS



L'évolution des droits des femmes en France, depuis 1945

29 avril 1945

Les femmes votent pour la première fois aux élections municipales.

27 octobre 1946

L'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans le Préambule de la Constitution.

13 juillet 1965

Les femmes mariées peuvent ouvrir un compte bancaire et travailler sans l'autorisation de leur mari.

22 décembre 1972

Le principe d'égalité salariale entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi.

17 janvier 1975

La loi portée par Simone Veil légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Que dit la loi ?

L'article 3 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 prévoit : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ».

Le saviez-vous ?

Une ordonnance datant du 17 novembre 1800 interdisait officiellement aux femmes de porter le pantalon en France. Ce texte prévoyait que « toute femme désirant s'habiller en homme doit se présenter à la préfecture de Police pour en obtenir l'autorisation ». Tombée en désuétude avec le temps, cette règle n'a pourtant été abrogée que le 31 janvier 2013.

Autre fait méconnu : en novembre 1943, Marie-Rose Bouchemousse fut la première femme maire en France métropolitaine. Et ce, avant même que les femmes n'obtiennent le droit de vote. Son mandat au sein de la ville de Vigeois dura un an, jusqu'à la Libération en 1944.

ÉVÈNEMENTS

Les femmes se produisent en ville



Vendredi 13 mars, à 20h30

Marion Mazadourian présente *Craquage*, un one-women show où elle incarne seize personnages confrontés à des situations de bascule : amour, amitié, boulot... Sa source d'inspiration principale ? Les gens, sa famille, elle-même. Observatrice aguerrie, Marion capte les petits riens du quotidien pour les transformer en sketches ciselés. Son talent pour incarner ses personnages repose sur son travail d'observation. Un travail précis qui donne à son humour une teinte extrêmement réaliste.



Dimanche 29 mars, à 16h

Julie Depardieu présente *Vive l'amour !*, une lecture musicale hors du temps. Qui n'a jamais rêvé de connaître l'intimité amoureuse de nos plus grands compositeurs ? Saviez-vous que Mozart écrivait jusqu'à deux fois par jour à sa femme ? Que Beethoven eut une histoire d'amour avec une femme restée inconnue de tous ? Sans oublier les confidences étonnantes d'Alma et Gustav Mahler, de Robert et Clara Schuman, de Frédéric Chopin et George Sand ou encore la plume pleine de verve de Claude Debussy ! —

📍 Réservez vos places sur auditorium.lhaylesroses.fr

20 janvier 1982

La France reconnaît officiellement le 8 mars comme Journée internationale des droits des femmes.

13 juillet 1983

La loi Roudy renforce l'égalité professionnelle.

6 juin 2000

La loi sur la parité favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux.

3 août 2018

La loi Schiappa renforce la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

8 mars 2024

La liberté d'avoir recours à l'IVG est inscrite dans la Constitution française.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Sur tous les fronts

LE 27 JANVIER DERNIER A EU LIEU LA PLÉNIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME). LES ÉLUS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS ONT PRÉSENTÉ AU MAIRE LES PROJETS EN COURS.

Publiques et ouvertes à tous, les séances plénières du CME ont lieu dans la salle du conseil municipal, en présence du maire et des conseillers municipaux. Ces rendez-vous sont l'occasion de présenter les projets retenus, leur état d'avancement ainsi que leur bilan. Les jeunes élus de la commission « Culture et Loisirs » ont présenté un concours de lecture à haute voix, qui se tiendra le 21 mars à la bibliothèque. Deux sessions d'entraînement ont déjà été organisées les 20 janvier et 14 février afin de préparer les participants. Pour leur part,



les élus de la commission « Environnement et Cadre de vie » envisagent de mettre en place des temps d'échanges avec leurs camarades sur les enjeux environnementaux et les gestes à adopter au quotidien. Enfin, la commission « Citoyenneté et Solidarité » travaille sur un projet péda-

gogique autour du handicap pour faire connaître les six grandes familles de handicap et promouvoir l'inclusion. Autant de projets qui témoignent de l'engagement, de la créativité et du sens des responsabilités des jeunes élus au service de la ville. —

JEUNESSE

Booste ton avenir avec la Ville



Le Service Information Jeunesse propose aux jeunes L'Hajssiens des formations accessibles à partir de 16 ans pour décrocher le Bafa ou devenir baby-sitter.

Passe ton Bafa

Le Service Information Jeunesse et l'IFAC proposent des sessions de formation pour l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (Bafa) : approfondissement (du 18 au 24 avril) et formation générale (du 4 au 11 juillet). Un tarif réduit est proposé aux jeunes L'Hajssiens âgés de 16 à 25

ans et il est également possible d'obtenir une aide complémentaire de la CAF (600 € pour la formation générale et 300 € pour l'approfondissement ou qualification).

Deviens baby-sitter !

Tu aimes t'occuper des enfants et tu veux décrocher des missions de baby-sitting ? La Ville propose une formation complète, encadrée par des professionnels, pour devenir un baby-sitter qualifié. Les prochaines sessions, qui auront lieu du 3 au 6 mars et du 30 juin au 3 juillet, comprennent des modules de connaissance de l'enfant, une formation aux premiers secours et une journée d'observation en accueil de loisirs. Les jeunes seront également accompagnés dans leurs candidatures aux offres d'emploi. Tarif : 10€.

📍 Informations/inscriptions : Service Information Jeunesse, 34 bis, rue des Tournelles – Tél. : 01 49 08 02 30 – sij@ville-lhajj94.fr

FORUM DE LA PETITE ENFANCE



Le rendez-vous des parents



Les parents ont pu découvrir les différents lieux dédiés à la petite enfance lors de la première édition du Forum

AVIS AUX PARENTS ET FUTURS PARENTS ! LE FORUM DE LA PETITE ENFANCE REVIENT LE SAMEDI 28 MARS, DE 9H À 13H, AU SEIN DE L'ACCUEIL DE LOISIRS MARC-MÉCHAIN POUR SA 2^e ÉDITION. UN MOMENT D'ÉCHANGE PRIVILÉGIÉ ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE AUTOUR DES MODES DE GARDES.

L'arrivée d'un enfant est une étape merveilleuse... qui s'accompagne de nombreuses questions. Quel mode de garde choisir ? Accueil individuel ou collectif ? Assistante maternelle ? Crèche ? Multi-accueil ? Selon l'Observatoire national de la petite enfance, en 2024, près de 4 enfants sur 10 en France ne disposaient pas d'une solution de garde formelle. Face à ce constat, la Ville organise un événement pour informer et orienter les familles vers des solutions adaptées à leurs besoins.

Des solutions d'accueils

À travers divers stands d'informations, le Forum de la petite enfance permet aux familles de comprendre le rôle de chaque structure et de rencontrer directement des professionnels du secteur. Sur place, les parents pourront échanger avec la Protec-

tion Maternelle et Infantile (PMI), le multi-accueil Pierre-Tabanou, le Relais Petite Enfance (RPE), la crèche familiale et des assistantes maternelles. Les puéricultrices de l'Espace des solidarités de la ville, l'association Zoubisous et la réussite éducative seront aussi présents pour répondre aux interrogations. À 10h, les participants pourront assister à une conférence-débat animée par Sylvie Puissant, de l'association Zoubisous, sur le thème « Les liens d'attachement parent-enfant et les premières séparations ». Un moment précieux pour mieux comprendre cette étape et l'aborder avec sérénité. Un rendez-vous utile et rassurant pour faire un choix éclairé et avancer en toute confiance. —

📍 Samedi 28 mars, de 9h à 13h. Accueil de loisirs Marc-Méchain. 73 bis, avenue Larroumès. Entrée libre.



PRÉVENTION

Grandir en bonne santé !

Au mois de mars, trois étudiants de l'université Paris Cité interviennent auprès des tout-petits et de leurs familles pour promouvoir les bons réflexes santé à la crèche familiale et au Relais Petite Enfance (RPE). Pendant une semaine, les étudiants en médecine sensibilisent les enfants, leurs parents et les professionnelles des structures à travers des moyens ludiques. Au programme : sensibilisation à l'activité physique à la crèche familiale et prévention bucco-dentaire au RPE, à travers des animations adaptées aux plus jeunes. Les parents sont invités à participer à ces temps d'échange afin de rencontrer les intervenants à qui ils pourront poser leurs questions. Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'une action menée au mois de février, au sein de la crèche familiale, autour de la prévention des écrans chez les moins de trois ans. Car adopter de bonnes habitudes commence dès le plus jeune âge. —

PRÉVENTION

Arnaques visant les seniors : restons vigilants !

FACE À LA RECRUDESCENCE DES ESCROQUERIES SUR LA COMMUNE, LA VILLE DE L'HAÏ-LES-ROSES APPELLE CHACUN À LA VIGILANCE ET À LA SOLIDARITÉ.

Appels frauduleux, faux agents à domicile, messages trompeurs ou demandes urgentes de paiement : les arnaques ciblant les personnes âgées se multiplient et misent sur la pression et l'émotion pour piéger leurs victimes. L'isolement social de certaines personnes, leur moindre maîtrise des outils numériques, leur confiance naturelle envers autrui ou encore la détention d'économies sont autant de facteurs de vulnérabilité qui peuvent être exploités par les escrocs.

À domicile, de faux plombiers, policiers ou techniciens peuvent chercher à entrer pour voler ou facturer des prestations inutiles. Par téléphone, certains évoquent un accident impliquant un proche, un ordinateur piraté ou un faux concours cachant un abonnement payant. En ligne, phishing, faux sites marchands, escroqueries sentimentales, faux conseillers bancaires ou demandes frauduleuses de remboursement se développent.

Sensibiliser pour mieux protéger

Pour prévenir ces situations, les policiers municipaux mènent régulièrement des actions de sensibilisation auprès des adhé-



rents du Club seniors. Ouvert aux 65 ans et plus (60 ans pour les retraités), il propose toute l'année des activités, conférences et temps de prévention sur les sujets du quotidien, notamment la sécurité. Afin de se prémunir de ce type d'arnaques, il est indispensable d'adopter quelques réflexes très simples : ne transmettez jamais d'informations personnelles ou bancaires, n'ouvrez pas votre porte sans vérification, prenez le temps de réfléchir et d'en parler à un proche.

Pour rappel, les organismes officiels ne demandent jamais de coordonnées confidentielles par téléphone ou par mail. —

📞 En cas de doute, contactez la Police municipale au 01 46 15 34 24 ou le commissariat au 01 49 08 26 00.



FÊTE DES SENIORS

Un cabaret haut en couleur

Bientôt le jour J ! Mardi 10 mars, la Ville convie les seniors l'haÿssiens à un après-midi festif à l'Espace des Esselières, qui sera transformé pour l'occasion en véritable cabaret. Inspiré des grandes scènes parisiennes comme le Moulin Rouge, le spectacle promet plumes, costumes scintillants, musiques entraînantes et tableaux rythmés.

Plus de 600 participants sont attendus pour cette nouvelle édition de la Fête des seniors. Chanson, danse, humour, convivialité et repas gastronomique seront au rendez-vous pour partager un moment chaleureux, à quelques mètres des artistes. Une parenthèse enchantée placée sous le signe de la bonne humeur et du plaisir de se retrouver. —

LA VILLE ŒUVRE AU QUOTIDIEN À L'EMBELLISSEMENT ET À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES L'HAYSSIENS. FOCUS SUR QUELQUES CHANTIERS.



REPRISE DES TROTTOIRS BOULEVARD PAUL-VAILLANT- COUTURIER

Débutés mi-décembre, les travaux du côté pair du boulevard Paul-Vaillant-Couturier, sur les trottoirs situés face à la Halle de marché, vont bon train. Entre le n°60 et le carrefour avec la rue Thirard, les équipes ont refait les bordures en granit et créé cinq véritables places de stationnement entre les arbres, qui auparavant n'étaient pas matérialisées. Dans les semaines à venir, les enrobés des trottoirs seront refaits et des pavés seront posés dans la continuité du cheminement du boulevard de La Vanne. —

CŒUR DE VILLE : LA VOIRIE RÉNOVÉE DEVANT LA POSTE

Démarré mi-février, le chantier de reprise des enrobés de la chaussée à l'angle de la rue de la Tournelle et de la rue Watel, entre le bureau de poste et l'entrée du parking de la clinique, s'est achevé. La traversée piétonne a également fait l'objet d'un réaménagement afin de sécuriser les cheminements. La pose de bandes podotactiles et de potelets et les marquages au sol au niveau du passage piéton sont également prévus. —



LES ABORDS DE BESSIE-COLEMAN SÉCURISÉS

Afin de sécuriser les accès piétons rue de Bicêtre, aux abords immédiats du nouveau groupe scolaire Bessie-Coleman, des travaux d'aménagement ont débuté au mois de février. Pour inciter les automobilistes à ralentir, un marquage au sol spécifique signalant la présence de l'école a été réalisé. D'ici à la fin du mois, un totem en forme de crayon sera installé ainsi que des panneaux lumineux indiquant la proximité de l'établissement scolaire et la traversée d'enfants. Le mobilier urbain et les potelets seront également posés dans les semaines à venir. —



Rendez-vous aux urnes

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS PROCHAIN CONSTITUENT UNE SÉQUENCE POLITIQUE IMPORTANTE POUR LES CITOYENS QUI AURONT À CHOISIR LES ÉLUS QUI SIÈGERONT AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL ET ÉLIRONT ENSUITE LE MAIRE. VISITE DES COULISSES DU SERVICE ÉLECTIONS QUI COORDONNE LA PRÉPARATION ET LA BONNE TENUE DE CHAQUE SCRUTIN.

Le 15 mars prochain, près de 49 millions d'électeurs – dont 19 141 électeurs l'haÿssiens – seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants au sein des conseils municipaux de leurs communes qui, à leur tour, éliront les maires. Si voter est un devoir civique très simple qui ne prend que quelques minutes aux citoyens, organiser des élections ne s'improvise pas. Chaque scrutin suit une procédure très stricte inscrite dans le code électoral. Le Service élections de la Ville reçoit de la préfecture, les circulaires relatives à chaque élection. L'objectif ? Garantir le respect des règles démocratiques le jour J et permettre aux électeurs l'haÿssiens de voter dans les meilleures conditions.

En dehors des périodes d'élections, deux agents municipaux sont chargés de remettre à jour les listes électorales. Au début de la campagne officielle, les services techniques municipaux installent les panneaux d'affichage électoraux – onze panneaux répartis dans toute la ville –, et y

placardent les affiches administratives et légales. Chaque candidat dispose aussi d'un emplacement.

Parallèlement, le Service élections est chargé de mettre sous pli les professions de foi des candidats et les bulletins de vote avant de les envoyer par la Poste aux électeurs, quelques jours avant le scrutin. À cet effet, des agents municipaux seront mobilisés pour effectuer ces opérations. Le Service élections est également chargé de préparer les « valises administratives » (une pour chaque bureau de vote). Celles-ci contiennent les listes d'émargement, les procurations, les cartes électorales qui n'ont pas été distribuées ainsi qu'un dossier administratif regroupant les éléments réglementaires obligatoires qui doivent être posés sur la table de décharge. La veille du scrutin, les services techniques de la Ville installent les tables, les isolements et les urnes dans chacun des 19 bureaux de vote de la ville qui sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite. —

Voter par procuration

Si vous prévoyez de ne pas être à L'Haÿ-les-Roses le 15 mars prochain, pensez à donner procuration à un autre électeur qui pourra voter à votre place le jour du scrutin. Votre mandataire (la personne à qui vous avez confié votre vote) doit être inscrit sur les listes électorales, mais pas obligatoirement à L'Haÿ-les-Roses, et ne peut détenir qu'une seule procuration faite en France.

Pour établir une procuration, rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr ou au commissariat de L'Haÿ-les-Roses (8, avenue Jules

Gravereaux) muni d'une pièce d'identité. Sur place, vous remplirez un formulaire où vous indiquerez l'identité du mandataire, son adresse, sa date et son lieu de naissance.

Le jour du vote, votre mandataire votera à votre place dans le bureau de vote où vous êtes inscrit(e). Si, en théorie vous pouvez faire une demande de procuration jusqu'au jour du scrutin, il est conseillé de faire votre demande le plus tôt possible afin de tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Le jour du vote



Le jour des élections, les bureaux de vote l'hayssiens ouvrent à 8h et ferment à 20h. Chaque bureau se compose d'un président (issu du conseil municipal et désigné par le maire), d'au moins deux assesseurs bénévoles (désignés par les formations politiques) et d'un secrétaire administratif (désigné par le président du bureau). Deux membres du bureau au moins doivent être présents pendant tout le cours des opérations électorales. Avant de déposer le bulletin dans l'urne, les électeurs passent devant le secrétaire qui vérifie qu'ils ont bien leur pièce d'identité et, si besoin, les procurations. Les électeurs sont invités à prendre une enveloppe et les bulletins des candidats, sauf s'ils sont munis des bulletins qui leur ont été envoyés à domicile. Puis, ils doivent se rendre obligatoirement dans l'isoloir. Le président fait voter puis les assesseurs font signer la liste d'émargement. Le dépouillement commence à 20h, dès la clôture du scrutin. Dans chaque bureau de vote, les bulletins sont comptés par des scrutateurs (électeurs volontaires). Lorsque tous les bulletins du bureau ont été comptabilisés, un procès-verbal est établi. Le président de bureau proclame les résultats qui sont alors transmis au bureau centralisateur situé à l'Hôtel de Ville. Les résultats de l'ensemble des bureaux de la ville sont additionnés dans le bureau centralisateur en présence des présidents de chaque bureau et des assesseurs. Le procès-verbal de la ville est alors établi et escorté jusqu'à la préfecture par la Police municipale. Les résultats sont ensuite proclamés par le président du bureau centralisateur, dans la salle du conseil municipal. —



Quelles pièces d'identité présenter ?

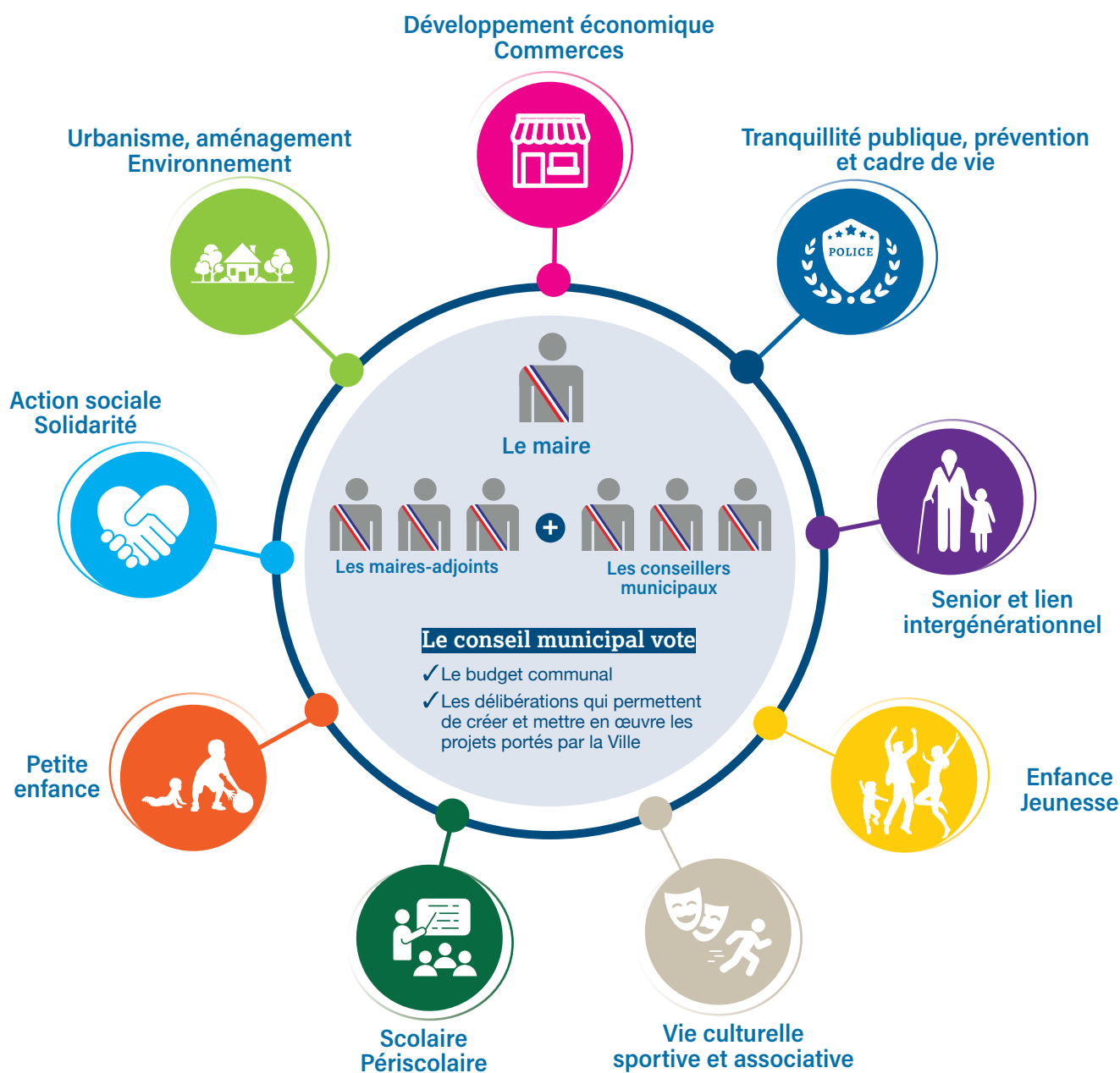
Pour voter, vous devez prouver votre identité. Voici la liste des pièces acceptées dans les bureaux de vote. Dans tous les cas, vous devez présenter l'original du document. Les photographies, téléchargements sur smartphone ou photocopies ne sont pas acceptés. Sauf mention contraire, celles-ci doivent être en cours de validité.

- ✓ Carte nationale d'identité (valable ou périmée depuis moins de 5 ans)
- ✓ Passeport (valable ou périmé depuis moins de 5 ans)
- ✓ Carte vitale avec photo
- ✓ Carte du combattant avec photo, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- ✓ Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photo
- ✓ Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photo
- ✓ Carte d'identité ou carte de circulation (avec photo), délivrée par les autorités militaires
- ✓ Permis de conduire
- ✓ Permis de chasse avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable).
- ✓ Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

NB : La carte électorale n'est pas une pièce d'identité. À ce titre, elle n'est pas obligatoire pour voter.

Le rôle du conseil municipal

Le conseil municipal est une assemblée d'élus municipaux chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Les conseillers municipaux sont élus tous les 6 ans au suffrage universel. Voici les principales compétences de la Ville.



Comment connaître son bureau de vote ?

Le lieu et le numéro du bureau de vote figurent sur votre carte d'électeur. Si vous n'avez pas reçu votre carte ou si vous l'avez égarée, vous pourrez tout de même voter si vous êtes inscrit sur les listes électorales, à condition de présenter une pièce d'identité (voir page 18). Pour vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales ou connaître l'adresse de votre bureau de vote, rendez-vous sur le site service-public.fr (rubrique citoyenneté).

Carte des bureaux de vote

LES BUREAUX DE VOTE SONT OUVERTS DE 8H À 20H.
RETROUVEZ LA LOCALISATION DE VOTRE BUREAU
POUR LES ÉLECTIONS DES 15 ET 22 MARS.

Centre

1^{er} bureau : Hôtel de ville, salle des mariages, 41 rue Jean Jaurès

Avenue Beauséjour, de la République. Passage Lenoir. Rues des Jardins, du 11 Novembre, Dispan, Jean Jaurès, allées des Polyanthas, Mendès-France. Sentiers des Mamies, des Jardins. Voies des Saussaies, des Frettes.

2^e bureau : Salle Jean-Marie Ducrot, 10 rue des Jardins

Allée Claude Debussy. Avenue du général de Gaulle. Boulevard Paul Vailant-Couturier (1 à 35 et 2 à 52). Impasse Gounod. Passages Gambetta, Lorin. Rues Jules Guesde, de Bellevue, du Bel Air, du Belvédère, du 19 mars 1962, Eugène Varlin, Gabriel Péri, Madeleine, Traversière. Sentier du Clos Hallé.

3^e bureau : Espace culturel, 11 rue des Jardins

Rues Albert Schweitzer, Bourgeot, Chevreul, des Tournelles, Henri Thirard (1 à 5 bis et 2 à 8), Isabeau de Bavière, de la Reine Blanche, Watel. Square Elmelik. Villa Romaine.

4^e bureau : Groupe scolaire du Centre, 17 rue des Jardins

Avenue Aristide Briand. Résidence du Coteau. Rues Albert 1^{er}, Bronzac, de Gâtine, de la Pléiade. Ruelle de la Cosarde.

Petit Robinson

5^e bureau : École maternelle des Garennes, accès 35 rue du 8 mai 1945

Allées des Fusains, des Troènes. Avenues Dunois, Hache, Henri Barbusse (1 à 41 et 76 à 140), Savornin. Impasse Eugène Givors. Rues de Metz, de la Futaie, de Strasbourg, des Épinettes, des Peupliers, du Parc, Eugène Givors, Isabeau, Marcel Sembat.

6^e bureau : École maternelle des Garennes, accès Sentier des Garennes (avenue Jules Gravereaux)

Allées des Églantines, des Saules. Avenues Henri Barbusse (2 à 74), Jules Gravereaux. Chemin du Tennis. Rues Castelnau, Carmen, de la Cosarde, du 8 mai 1945, des Maraîchers, Guynemer, Jean Leblanc, Mangin, Vanel. Passage d'Orléans. Sentier des Garennes.

Blondeaux

7^e bureau : École élémentaire des Blondeaux, 80 rue de Chalais

Allées Baudelaire, du Parc de la Bièvre. Avenues Larroumès (69 à 89 et 74 à 84), Flouquet (1 à 85 et 2 à 22). Rue du Gué.

8^e bureau : École élémentaire des Blondeaux, 80 rue de Chalais

Avenue Larroumès (1 à 67 et 2 à 68 bis). Rues de Chalais (1 à 95 et 2 à 104), de l'Orme Sec, des Blondeaux,

des Écoles, des Roux, du Commandant L'Herminier, du Val. Sentiers des Sureau, du Val. Venelle du Gué. Villa Capitaine René Bizien.

9^e bureau : École maternelle des Blondeaux, 8 rue des Écoles

Avenue du général Leclerc (1 à 19 et 2 à 74). Rues Cendrillon, de la Bergère, de la Fée, du Hameau, Duguesclin, Elisée Reclus, Leforestier. Villa Cendrillon.

Vallée-aux-Renards

10^e bureau : école maternelle de la Vallée-aux-Renards, 14 rue Marc Sangnier

Avenues Flouquet (24 à 240 et 87 à 211), Victor Hugo. Rues Albert Camus, d'Estienne d'Orves, de l'Ancienne École, Geneviève, Jean Moulin, Léo Lagrange, Marc Sangnier, Pierre Brossolette. Sentier des Roux.

11^e bureau : école maternelle de la Vallée-aux-Renards, 14 rue Marc Sangnier

Allée des Mésanges. Rues de Chalais (97 à 169 et 106 à 192), de la Vallée-aux-Renards, Léon Blum (sauf n°2 - ARPAVIE), Roger Salengro, Thuret, Winston Churchill. Sentier des Cottainvilles. Villa Thérèse.

12^e bureau : école élémentaire de la Vallée-aux-Renards, 1 rue Léon Blum

Allées Ambroise Paré, Bertrand Dauvin, Montaigne. ARPAVIE (2 rue Léon Blum). Résidence Charles Gide. Rues Albert Thomas, Charles Gide, Charles Perrault, de Fresnes, de l'abbé Derry, du Docteur Calmette, du Docteur Vaillant, du Puits,





Moïse, Pierre Curie, Renner. Sentiers Mignon, des Closeaux. Villas Les Roses, Parmentier, Pierre Loti. Voie des Cochettes.

Jardin Parisien

13^e bureau : Groupe scolaire du Jardin Parisien, 26 rue Jules Ferry
Allée des Tilleuls. Boulevards de la Vanne, Paul Vaillant-Couturier (37 à 175 et 54 à 158). Rues d'Anjou, de l'Avenir, de Picardie, Denis Papin, des Toudouze, du Plateau, Henri Thirard (10 à 32 et 9 à 21), Pasteur.

14^e bureau : Groupe scolaire du Jardin Parisien, 26 rue Jules Ferry
Allées des Pervenches, du Stade. Rues de Chevilly (1 à 43 et 2 à 68), des Iris. Avenue du général Leclerc (21 à 23).

15^e bureau : Groupe scolaire du Jardin Parisien, 26 rue Jules Ferry ou accès 2 rue des Iris

Allée des Violettes. Rues André Ancelin, André Speeckaert, Antoine Hajje, Clotrier, des Pâquerettes, du Commandant Louis Bouchet, Émile Goeury, Ferrer, Jules Ferry, Lucie Aubrac, Marcel Buron Lavigne, Robert Desnos, Robic, Ulysse Benne.

16^e bureau : Groupe scolaire du Jardin Parisien, 26 rue Jules Ferry ou accès 2 rue des Iris

Avenue du général Leclerc (25 à 59). Mail des Coquelicots. Rues de Chevilly (73 à 121 et 80 à 156), des Acacias, des Bleuets, des Coquelicots, des Cyclamens, des Dahlias (55 à 119 et 56 à 124), des Lilas, des Roses.

Lallier-Bicêtre

17^e bureau : Groupe scolaire Bessie- Coleman – Rue de Bicêtre (nouvelle adresse)

Allée de la Plaine. Avenue des Dahlias (1 à 53 et 2 à 54). Rues de Bicêtre (105 à 159 et 108 à 156), des Fauvettes, des Marguerites, des Primevères, des Tulipes.

18^e bureau : Groupe scolaire Bessie- Coleman – Rue de Bicêtre (nouvelle adresse)

Rues de Bicêtre (1 à 103 et 2 à 106), de Chevilly (123 à 145), de Lallier, Michel Tognini, Paul Hochart.

19^e bureau, Groupe scolaire Geneviève de Gaulle-Anthonioz – 7, rue Olympe de Gougues

Avenue de Stalingrad. Chemin des Bouteilles. Rues Béatrice (anc. rue Louise), Gustave Charpentier, Julien Victor, Olympe de Gougues, Sainte Colombe.

Avis aux électeurs de Lallier

Les bureaux de vote n°17 et 18 jusqu'alors localisés dans le groupe scolaire Lallier changent d'adresse. Désormais les électeurs qui dépendent de ces deux bureaux de vote doivent se rendre dans le réfectoire du groupe scolaire Bessie-Coleman, rue de Bicêtre.

aertoit[®]
COUVERTURE

L'HAY-LES-ROSES
22 rue des Jardins
01 46 63 99 59

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •

www.aertoit.fr



BRUNO DESSYMOULIE
Plomberie Chauffage

- Entretien chaudière gaz et fioul -
- Dépannage brûleur et chaudière -
- Installation thermostat d'ambiance -
- Ramonage conduit cheminée -

06.25.17.82.72
dec92@hotmail.fr

- Installation sanitaire et chauffage -
- Dépannage plomberie -
- Douche accès mobilité réduite -
- devis gratuit -

01.46.65.84.74
dessymoulie@orange.fr

1 avenue des vergers
92340 BOURG-LA-REINE
www.dessymoulie-chauffage.fr

LEROY
• médical
ORTHOPÉDIE DE SÉRIE
& SUR MESURE



PARTENAIRE
HARTMANN

VENTE - LOCATION
DE MATÉRIEL MÉDICAL & ORTHOPÉDIE
01 41 24 24 24

59 AV. LARROUMES • 94240 L'HAY-LES-ROSES
contact@leroy-medical.fr

78 AV. DU GÉNÉRAL LECLERC • 92340 BOURG-LA-REINE
contactblr@leroy-medical.fr

www.leroy-medical.fr

l'aide à domicile
ADHAP

Bianca

Auxiliaire de vie
depuis 2013

Besoin d'accompagnement véhiculé ?

**Besoin d'aide à domicile
le soir et le week-end ?**

SUR L'HAY LES ROSES



UN SIMPLE APPEL ET TOUT S'ORGANISE EN 48H !

adhap94d@adhap.fr
adhap.fr

01 41 98 79 60

122 AV.
HENRI BARBUSSE
94240 L'HAY-LES-ROSES

MÉDIATION CULTURELLE

La culture pour bien grandir

À L'HAÏ, LA CULTURE SE CONSTRUIT COMME UN PARCOURS CONTINU, DE LA PETITE ENFANCE À L'ADOLESCENCE. AVEC UN OBJECTIF CLAIR : DÉMOCRATISER L'ACCÈS AUX PRATIQUES CULTURELLES ET DONNER À CHACUN LE GOÛT DE LIRE, DE CRÉER ET DE DÉCOUVRIR.

Comme tous les ans, en janvier, L'Haÿ-les-Roses a participé à la 10^e édition des Nuits de la lecture, placée cette année sous le thème « Villes et campagnes ». Rencontre poétique avec les jeunes auteurs Maëlan Le Bourdonnec, Julian Paillassa, et la poétesse iranienne Mahtab Ghorbani, lecture du kamishibai « Petit Noun, L'hippopotame bleu des bords du Nil » et atelier créatif pour enfants étaient proposés à la bibliothèque. Un évènement qui illustre la philosophie municipale : ancrer le livre et la culture dans le quotidien des enfants. À la bibliothèque, trois séances hebdomadaires de « racontines » accueillent les 0-3 ans et leurs parents. Lectures à voix haute, comptines et jeux de doigts permettent aux tout-petits de se familiariser avec les livres. Parallèlement, les bibliothécaires ont noué un partenariat actif avec les crèches et assistantes maternelles : accueils à la bibliothèque, interventions dans les structures, lectures individuelles, sensibilisation des professionnels de la petite enfance... Et chaque année, le « Mois du tout-petit » propose spectacles, ateliers de motricité et expositions interactives adaptés aux 0-5 ans.

Culture pour tous

Dans les écoles maternelles et élémentaires, près de 300 créneaux annuels permettent aux élèves des écoles primaires de la ville de rencontrer des auteurs, de participer à des ateliers d'illustration et de découvertes thématiques. Les collégiens ne sont pas oubliés : prix littéraires, projets d'éducation aux médias, actions numériques et accueils dédiés à la bibliothèque



leur sont également proposés. À l'auditorium, plusieurs spectacles ont lieu chaque année pour initier les élèves au théâtre, à la danse ou à la musique, sans oublier des ateliers en classe avec les artistes. En outre, la saison culturelle prévoit une programmation (théâtre, cinéma, spectacles...) spécialement dédiée aux jeunes publics. Semer la curiosité, éveiller l'imaginaire, encourager l'expression artistique...

À L'Haÿ-les-Roses, chaque étape du parcours culturel est pensée pour accompagner les enfants dans leur épanouissement et faire de la culture un véritable moteur de réussite et d'ouverture au monde. —

Je suis trop vert

Dans le cadre des Théâtrales Charles Dullin 2026, l'auditorium vous invite à découvrir **Je suis trop vert**, une représentation de théâtre jeune public par la Compagnie du Kairos.

Un collégien citadin découvre la vie à la ferme lors d'une classe verte. Humour, apprentissage agricole, prise de conscience écologique... Ce voyage initiatique bouscule ses certitudes.

📍 Dimanche 22 mars à 16h. Bord de plateau après la représentation. Auditorium, 11 rue des Jardins.
Réservations : auditorium.lhaylesroses.fr



**PRO-TECH
FERMETURE®**

Expert rénovation
K.LINE
PREMIER FABRICANT FRANÇAIS
DE FENÊTRES EN ALUMINIUM

INSTALLATEUR EXPERT
EN MENUISERIE ET FERMETURE

FENÊTRES, PORTES, PORTAILS, VOILETS,
PORTES DE GARAGE... PERGOLAS & STORES
DEPUIS 18 ANS !

NOTRE SAVOIR-FAIRE

- ★ Devis gratuit
- ★ Technicien conseil pour diagnostiquer vos besoins
- ★ Poseurs spécialisés intégrés à la société
- ★ Intervention avec soin et propreté
- ★ PVC, bois, Alu



5 agences en Île de France

122 avenue Henri Barbusse - 94240 L'Haÿ-Les-Roses

Villebon (91) / Paris 15^{ème} (75) / Saint-Rémy-Lès-Chevreuse (78) / Saint-Maur-Des-Fossés (94)

01 69 53 19 70 - www.protechfermeture.fr

E-mail : contact@protechfermeture.fr



OmniCa

Service à la Personne

- Maintien à domicile
- Aide à domicile
- Ménage, repassage
- Transport véhiculé

50%
crédit
d'impôts



01.46.87.06.63
Documentation et devis gratuits



OmniCa Service à la Personne - 142 bis rue de Chevilly 94240 L'Haÿ-les-Roses - www.omnica.fr



MICRO 5

COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine, cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN : studioparis@micro5.fr

Proche de toutes commodités,
en centre-ville
de Bourg La Reine,
la Maison Molière propose,
pour les personnes âgées,
un accueil dans un cadre
sécurisé à l'ambiance
familiale.



M
maison
Molière

26 boulevard Carnot
92340 Bourg-la-Reine
Tél. 01 46 63 08 28

administration-moliere@mapad-sante.com

**Vous avez un projet d'entrée
en maison de retraite,
pour vous-même ou un
proche ?**

Toute l'équipe de la Maison
Molière se tient à votre
disposition.



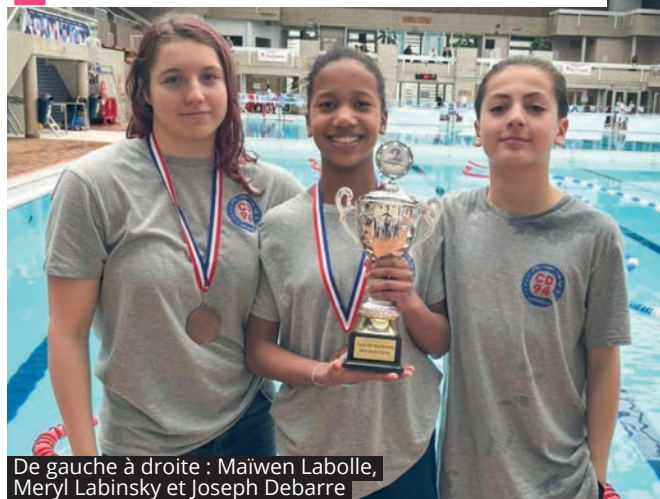
NATATION

Une génération prometteuse

TROIS JEUNES NAGEURS DU CAL NATATION ONT REPRÉSENTÉ LE VAL-DE-MARNE LORS DE LA COUPE ÎLE-DE-FRANCE DES DÉPARTEMENTS.

Le 25 janvier à Paris, se tenait la Coupe Île-de-France des départements. « C'est une compétition régionale au cours de laquelle le département sélectionne 20 nageurs de 12 à 18 ans – 10 filles et 10 garçons – parmi les clubs du Val-de-Marne », explique Baptiste Vilain, directeur technique du club.

Les résultats de nos nageurs Maïwen Labolle, Joseph Debarre et Meryl Labinsky, ont permis au département de se classer en 3^e position et en 2^e position chez les filles ». En décembre, Meryl avait participé au championnat de France U13 à Dunkerque. « Pour sa première expérience à ce niveau, elle s'est montrée à la hauteur en se classant 9^e de sa catégorie au 50 m nage libre. 2027 devrait être l'année de la confirmation avec,



De gauche à droite : Maïwen Labolle, Meryl Labinsky et Joseph Debarre

pourquoi pas, des ambitions de top 5 ». Mi-février, la jeune nageuse a obtenu le titre de Meilleure nageuse départementale au Trophée du Nageur Complet Départemental et Joseph Debarre, s'est classé 2^e au classement final.

FLÉCHETTES

Un Open d'envergure

Le Cal Darts organise un Open de Ligue de fléchettes, le 21 mars prochain. La compétition est ouverte aux joueurs licenciés et non-licenciés de région parisienne et des Hauts-de-France. « Nous attendons entre 200 et

250 participants », précise Stéphane Marty, président du Cal Darts. La compétition se déroulera en deux phases: doublette (mixtes ou non) dans un tableau à élimination directe et individuel dans une phase de poules dont le classement déterminera ensuite un tableau à élimination directe. Lors des compétitions individuelles, les Opens, les joueurs cumulent des points en fonction de leurs résultats et les 20 à 30 meilleurs de chaque région s'affronteront ensuite au niveau national.

📍 Samedi 21 mars à partir de 10h, au gymnase de la Vallée-aux-Renards.

BADMINTON

Un tremplin vers le haut niveau

Le Cal Badminton organise le Circuit Élite Jeunes (CEJ) les 7 et 8 mars prochains au complexe sportif Lilian Thuram et au gymnase Chevreul. « Positionné entre les étapes de Brassages et les Championnats de France, le CEJ permet d'évaluer la progression des joueurs de 10 à 14 ans, tout au long de la saison », précise Laëtitia Fréchault, présidente du club. Par ailleurs, Éva Leiglon a été sacrée double championne régionale poussine, le 8 février, et s'est qualifiée sur le CEJ dans la catégorie d'âge supérieure.

📍 Samedi 7 mars de 8h à 20h et dimanche 8 mars de 8h à 14h, au complexe sportif Lilian Thuram et au gymnase Chevreul.



L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.



- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit

01 84 01 15 61

2 Villa du Petit Valet
92160 Antony



petits-fils.com



MICRO 5

COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine, cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : 06 25 23 65 66

M. Thierry COHEN : studioparis@micro5.fr



LA BELLE ROSE
INSTITUT DE BEAUTE

12 rue des Jardins • 94240 L'Haÿ-les-Roses • 01 49 08 90 47



**Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC**



01 41 87 08 25

Agence de Châtenay Malabry

fca-renovation.com

MACHAHÔ

Une nouvelle crèche bilingue à L'Haÿ

BONNE NOUVELLE POUR LES FAMILLES L'HAYSSIENNES, LUNDI 26 JANVIER UNE MICRO-CRÈCHE BILINGUE, MACHAHÔ, A OUVERT SES PORTES AU 76, RUE GABRIEL-PÉRI. UNE STRUCTURE QUI VIENT ENRICHIR L'OFFRE DE GARDE POUR LES TOUT-PETITS.



À l'origine du projet, **Tinhinen Bouhaddi, directrice et fondatrice de Machahô**. L'Haÿssienne et maman de deux enfants, elle a souhaité créer un lieu à son image, ancré dans sa ville. Après une carrière dans la communication, la naissance de son premier enfant marque un véritable tournant. Tinhinen passe un CAP Accompagnement éducatif petite enfance (AEPE) pour lancer son propre établissement.



Le maire, Clément Decrouy, et Tinhinen Bouhaddi, directrice et fondatrice de Machahô

Une aventure commencée il y a deux ans, aujourd'hui devenue réalité.

Un espace d'éveil

Pensée pour accueillir jusqu'à 12 enfants âgés de 4 mois à 3 ans, la micro-crèche s'étend sur 134 m² entièrement dédiée au bien-être et à l'éveil. Dès l'entrée, la salle de vie, baignée de luminosité grâce à ses baies vitrées, dévoile une vaste terrasse. Chaque espace est conçu pour accompagner les enfants : motricité, coin lecture, jeux libres, salle de repos... À l'extérieur, un jardin privatif et une terrasse offrent un contact privilégié avec la nature. Les repas sont composés de plats bios, à base de produits français et de saison.

Un projet innovant

Au quotidien, quatre professionnelles encadrent les enfants en s'appuyant sur des rituels sécurisants. « La routine permet à l'enfant de se repérer », explique Tinhinen, qui met également l'accent sur la coéducation et la transparence avec les familles. La spécificité de

Machahô repose sur le bilinguisme, intégré naturellement à l'accueil. « Je m'y suis intéressée quand j'étais enceinte de mon premier fils et j'ai découvert ce que cette méthode pouvait apporter au cerveau de l'enfant », explique la directrice. Dès le mois de mars, une référente bilingue rejoindra l'équipe, avec des temps entièrement en anglais, favorisant la flexibilité cognitive et l'éveil linguistique dès le plus jeune âge. Afin d'étoffer son équipe, la micro-crèche recrute actuellement différents profils de professionnels de la petite enfance. Auxiliaires petite enfance (CAP AEPE ou Bac Pro ASSP), bilingues ou non, auxiliaires de puériculture, éducateurs ou éducatrices de jeunes enfants sont invités à proposer leur candidature : hello@crechemachaho.fr.

À noter que la structure dispose encore de plusieurs berceaux disponibles pour les familles souhaitant inscrire leur enfant. —

📍 Micro-crèche Machahô - 76, rue Gabriel-Péri. Tél. : 06 52 28 12 88. www.crechemachaho.fr

Ensemble, nous chauffons durablement notre territoire

Le réseau de chaleur géothermique s'étend !

Avec le soutien de :



Grâce au soutien de la Région Île-de-France et de l'ADEME, notre réseau de chaleur par géothermie a continué de se développer pour offrir à tous une énergie locale, propre et renouvelable.



3865 mètres linéaires

de réseau supplémentaires entre 2022 et 2025

- Une chaleur issue de la terre, distribuée à davantage de foyers, d'écoles, et de bâtiments publics
- Une réduction significative des émissions de CO₂ et de la dépendance aux énergies fossiles

Un projet durable pour l'avenir



Une énergie renouvelable exploitée directement sous nos pieds



Une performance énergétique renforcée



Un engagement collectif en faveur de la transition écologique



AMORCE

NOUS SOMMES LAURÉATS DU LABEL :

Objectifs :

Une catégorie spéciale du label visant à récompenser les réseaux de chaleur dont les **performances exceptionnelles** contribuent au développement de la filière et à la valorisation des collectivités locales qui assurent la maîtrise de ce service public.



3 critères d'obtention :

- **Environnemental** : réseau alimenté par + de **80%** d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R).
- **Économique** : facture globale pour l'utilisateur inférieure à la solution de référence.
- **Social** : un service public transparent et l'existence d'un lieu de concertation avec les abonnés et les usagers.

Groupe de la majorité municipale « Plus Belle L'Haÿ » (30 élus)

En raison des élections municipales des dimanches 15 et 22 mars 2026,
la majorité municipale Plus Belle L'Haÿ a choisi de ne plus publier sa tribune dans le magazine de la Ville.

Plus Belle L'Haÿ
09 72 19 65 08 / ensemble@plus-belle-lhay.fr
www.plus-belle-lhay.fr
Permanence : 2, avenue Aristide Briand à L'Haÿ-les-Roses

Liste « L'Haÿ En Commun » (6 élus)

Retour sur 6 années de mandat au service des habitants de L'Haÿ-les-Roses. 6 années durant lesquelles nous avons porté, au sein du Conseil municipal, des propositions concrètes pour améliorer le quotidien des L'Haÿssiens.

Nous avons défendu la transformation de la Halle des Saveurs afin de retrouver enfin un marché populaire, et ainsi pouvoir valoriser ce lieu qui a coûté 15 M€ et génère encore près de 200 000 € de déficit annuel.

Nous avons proposé l'implantation de nouveaux commerces et entreprises, en mobilisant tous les leviers : foncière locale, appels à projets, attractivité liée à l'arrivée du métro. Notre objectif : renforcer durablement les commerces de proximité dans tous les quartiers. Nous avons proposé un plan global de mobilité : relier les quartiers par des itinéraires piétons et cyclistes sécurisés, repenser la circulation automobile, créer de nouveaux services (navettes,

vélos en libre-service) et connecter efficacement l'ensemble de la ville au nouveau métro, dont l'arrivée est connue depuis 2011 et aurait dû être pleinement anticipée.

Nous nous sommes engagés pour l'égalité des chances : soutenir la réussite éducative, rétablir une étude de qualité, recréer un dialogue constructif entre la ville, la communauté éducative et les parents.

Face à la pénurie médicale, nous avons plaidé pour accélérer la création de maisons de santé pluridisciplinaires, renforcer le Centre Municipal de Santé et développer des partenariats universitaires.

Enfin, nous avons défendu une gestion transparente et responsable des finances publiques, maîtrisant l'emprunt et les investissements.

Nous espérons avoir fait honneur à ce beau mandat d' élu local et solliciterons de nouveau votre confiance.

S. Moualhi, M. Bardelay, V. Luquet, L. Malfait, V. Chaudet, M. Tullio
lhayencommun@gmail.com

Liste « L'Haÿ - Humanisme, Solidarité, Écologie » (3 élus)

Texte non parvenu dans les délais impartis.

PERMANENCES des élus



Vous souhaitez rencontrer vos élus ? Les prochaines permanences auront lieu sur rendez-vous **les 4 avril et 9 mai de 9h à 11h** à l'Hôtel de ville (41 rue Jean-Jaurès). Pour prendre un rendez-vous, il suffit de remplir un formulaire sur le site internet de la Ville rdv-elus.lhaylesroses.fr ou à l'Hôtel de ville auprès des agents d'accueil. —

Permanences du Département pour plus de proximité



Un agent du Département vous reçoit, sur rendez-vous les lundis, de 14h à 17h, à l'Hôtel de ville (41 rue Jean Jaurès), pour recueillir votre dossier et vos pièces justificatives (forfait de transport, allocation personnalisée d'autonomie...) et vous apporter une aide aux services en ligne (place en crèche, remboursement de 50 % de la carte Imagine R...). —

L'accueil s'effectue uniquement sur rendez-vous en ligne sur valdemarne.fr ou en appelant le 3994.



Permanence Énergie

La Ville propose un accompagnement gratuit en terme d'économies d'énergie et de rénovation énergétique. Elle a mis en place des permanences sur rendez-vous auprès du service Développement durable au 01 46 15 33 12 ou par mail à rdv-permanencesenergie@ville-lhay94.fr —

La prochaine aura lieu jeudi 26 mars de 9h30 à 12h30.



MENUS DANS LES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS - Mars

Lundi 2

Carottes râpées vinaigrette • Merlu bretonne (crème champignons, poireaux) • **Riz** • Fromage au lait pasteurisé • **Purée de pommes**

Mardi 3

Salade de **lentilles** • Nuggets de blé • **Épinards branches** béchamel • Petit fromage frais nature au lait entier et sucre • Fruit de saison

Mercredi 4

Panais rémoulade au curry allégé • Sauté de bœuf sauce aux olives • **Semoule** • Fromage frais Petit Louis • Chou vanille

Jeudi 5

Salade verte vinaigrette • Parmentier volaille kebab purée de pomme de terre • Cantal • Fruit de saison

Vendredi 6

Soupe de patate douce et orange • Émincé de dinde • Jardinière de légumes • **Yaourt aromatisé vanille** • Mille feuilles

Lundi 9

Betteraves vinaigrette • Couscous végétal aux 5 légumes pois chiches et raisins secs • **Semoule** • Fromage frais Saint Môret • Fruit de saison

Mardi 10

Céleri sauce rémoulade allégé • **Macaronis** sauce bolognaise de bœuf • **Fromage blanc et sucre** • Gâteau maison au citron

Mercredi 11

Cake courgettes épeautre emmental • Hoki sauce coco citron vert • **Haricots verts** • Coulommiers • Fruit de saison

Jeudi 12

Chou blanc, emmental et dés de tomates • Cordon bleu • Purée de carottes et lentilles corail aux épices Colombo • **Yaourt nature et sucre** • Gâteau maison aux pommes

Vendredi 13

Soupe de poireaux et pommes de terre • Sauté de veau marengo • **Riz** • **Gouda** • Fruit de saison

Lundi 16

Œuf dur mayonnaise • Sausisse de volaille • **Purée de brocolis** • **Petit fromage blanc type suisse et sucre** • Fruit de saison

Mardi 17

Carottes râpées vinaigrette • **Riz** et pois chiches tikka massala • **Yaourt nature et sucre** • Tarte flan pâtissier

Mercredi 18

Macédoine mayonnaise allégée • Poisson frais sauce citron (selon arrivage) • Courgettes persillées • Brie • **Fruit de saison**

Jeudi 19

Salade verte sauce fromage blanc et ciboulette • Sauté d'agneau à la menthe • **Purée de carottes fraîches et pommes de terre** • Cheddar • Cake maison pistaches fleur d'oranger

Vendredi 20

Soupe chou fleur à l'indienne • Jambon de porc ou jambon dinde • **Penne** • Saint Nectaire • Compote pommes/ananas

Lundi 23

Betterave vinaigrette • **Fusilli** sauce trois fromages • **Yaourt nature et sucre** • Fruit de saison

Mardi 24

Soupe de pois cassés • Cuisse de poulet au jus / **Mater** : Pilon de poulet • Haricots beurre • **Fromage frais St Môret** • Gâteau maison au fromage blanc

Mercredi 25

Cake tomates, fromage de brebis, basilic et graines de courge • Sauté de bœuf sauce au thym • **Riz** • **Fromage blanc nature et sucre** • Fruit de saison

Jeudi 26

Taboulé • Sauté de porc sauce aigre douce ou sauté de dinde sauce au curry • **Carottes fraîches** • Mimolette • Mousse au chocolat

Vendredi 27

Panais rémoulade allégé • Parmentier de colin et saumon purée de céleri • Tomme blanche • Cake maison au chocolat

Produit BIO en vert / Mater : maternelle

Pharmacies de garde

Dimanche 1^{er} mars

Pharmacie des Roses

129 rue de Bicêtre à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 8 mars

Pharmacie Bittante

43 avenue Franklin Roosevelt à Chevilly-Larue

Dimanche 15 mars

Pharmacie de la Corolle

108 rue de Chevilly à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 22 mars

Pharmacie des Antes

ZAC des Antes. 16-18 place Louis XV à Rungis

Dimanche 29 mars

Pharmacie du Lague

13 rue de L'Abreuvoir à Rungis

Dimanche 5 avril

Pharmacie de la Vallée-aux-Renards

209 avenue Flouquet à L'Haÿ-les-Roses

Lundi 6 avril

Pharmacie Berdugo

Centre Commercial, 81 avenue du général de Gaulle
à L'Haÿ-les-Roses

CARNET

Naissances

• Zayana BOUDA AUXERRE
26-12 • Ramy KHERRAZ 31-12
• Hannibal MEHREZ 02-01 •
Ambre HAFSIA 03-01 • Isaac

KENMOGNE TCHUENKAM 15-
01 • Iris OUKFIF 21-01.

Décès

• Maurice MARIE 25-12.

La publication des actes d'état civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacune, en vertu de l'article 9 du Code Civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans le magazine municipal. Les familles qui souhaitent voir figurer le nom de leur proche défunt sont invitées à se faire connaître auprès du Guichet unique en mairie, 41 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 46 15 33 33.



PERMANENCES JURIDIQUES ET NOTARIALES

LA VILLE PROPOSE UN SERVICE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES ET NOTARIALES GRATUITES.

PERMANENCES JURIDIQUES

Salle familiale du bas, rue du 11 Novembre 1918, permanences de Maître Martiano, mardis 10 mars et 7 avril à partir de 20h.

PERMANENCES NOTARIALES

Hôtel de ville, 41 rue Jean Jaurès, permanences de Maître Antoine De Paepe, mercredis 11 et 25 mars à partir de 14h.

Dates sous réserve de modification par les avocat ou notaire.

Mots mêlés

par Anaëlle Imbert - ©Les Mots, la Muse

Journée internationale des droits des femmes

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le texte mystère. Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite de haut en bas et de bas en haut.

Le texte mystère est :

S	L	L	F	E	M	I	N	I	S	M	E
U	E	E	E	T	M	E	T	E	V	M	P
T	O	T	G	T	T	S	E	E	A	U	R
J	C	B	T	I	I	T	I	N	E	F	G
O	O	E	R	E	T	L	C	X	E	A	D
U	R	A	P	U	G	I	A	M	E	R	V
R	P	U	L	S	P	A	M	G	O	S	A
N	S	V	L	A	E	E	R	I	E	I	L
E	T	O	T	E	S	R	T	F	T	T	E
E	R	I	A	L	A	S	O	T	F	E	U
S	O	R	O	R	I	T	E	A	L	U	R
N	E	E	T	I	R	A	D	I	L	O	S

BEAUVOIR - CORPS - DROITS - EGALITE - EMANCIPATION -
FEMINISME - FEMMES - JOURNEE - LEGITIMITE - LUTTE -
PARITE - RESPECT - SALAIRE - SEXISME - SOLIDARITE - SORORITE -
SUFFRAGETTES - VALEURS - VEIL

LE TEXTE MYSTÈRE EST : LUTTE POUR L'ÉGALITÉ TOTALE

Retrouvez ce jeu en ligne : <https://vosjeuxenligne.com/lhaylesroses>



MOIS des DROITS des FEMMES

Du 3 au 31 mars

REGARDS DE FEMMES

EXPOSITION
« Histoire de France
au féminin »
Bibliothèque

ATELIER BIEN-ÊTRE
« Girls Talk »
Maison de la Jeunesse
et de la Solidarité (MJS)

SPECTACLE
« Vive l'amour ! »
Espace culturel
Dispan de Florian

PROJECTIONS EXPOSITIONS SPECTACLES CONFÉRENCES INITIATIONS SPORTIVES



Programme complet sur moisdesdroitsdesfemmes.lhaylesroses.fr